



Zartoshte BAKHTIARI
Maire

Le 17 octobre 2022

BADMINTON
MONSIEUR GANNEAU GERARD
22 BOULEVARD DU NORD
93220 GAGNY

ZB/AP/JR/VF/OG
Service Vie Associative et Sportive
Affaire suivie par M. Vincent Fernandez
vincent.fernandez@neuillysurmarne.fr

Monsieur,

La Ville de Neully-sur-Marne, comme partout en France, est confrontée à une crise énergétique sans précédent. Les contrats de gaz et d'électricité arrivent à échéance le 31 octobre prochain. Les nouveaux tarifs du gaz et de l'électricité se traduisent, sur la fin de l'année 2022, et pour l'année 2023, par une hausse vertigineuse ; le gaz passant de 15€ le MWh à 240€ le MWh et l'électricité de 65€ le MWh à 2068€ le MWh en heures de pointe. Ces montants ne peuvent être maîtrisés par le budget communal. Il est donc indispensable de décliner un plan de sobriété énergétique pour diminuer la consommation des équipements sportifs afin de maintenir leur ouverture.

Les associations utilisatrices de l'équipement Deglane ont été conviées à une réunion qui s'est tenue en Mairie le samedi 1^{er} octobre 2022, afin d'échanger sur les mesures conservatoires à prendre pour maintenir votre activité. Je vous remercie pour la qualité de nos échanges et le sens des responsabilités qui est le vôtre.

Il ressort de ces échanges la mise en œuvre des mesures suivantes, décidées d'un commun accord :

- ✓ Coupure de l'eau chaude sanitaire ;
- ✓ Eclairage partiel des salles et des extérieurs ;
- ✓ Abaissement de la Température à 14°C ;
- ✓ Extinction et débranchement de tout l'électroménager (frigo, congélateur, cafetière, bouilloire, ...) ;
- ✓ Maintien des portes fermées pour conserver la chaleur dans les locaux ;
- ✓ Interdiction de charger les trottinettes et autres appareils personnels ;
- ✓ Fermeture du Gymnase à 22h, décalage et/ou suppression de certains créneaux (voir nouveau planning en pièce-jointe) ;
- ✓ Fermeture de Deglane 2 le dimanche.

Durant les vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps, seuls les créneaux entre 11h et 17h pourront être ouverts sur les équipements sportifs. Aucun créneau ne pourra être accordé durant les week-ends des vacances scolaires.

Par ailleurs, les équipements sportifs seront fermés pendant les 15 jours des vacances de Noël 2022.

Conscient de l'effort qui est demandé à chacun, et de l'impact occasionné sur la pratique habituelle de votre activité, pour vos adhérents et pour vous-même, l'ensemble de ces décisions a pour seul but de maintenir la continuité de vos activités au sein des équipements municipaux.

Toutes ces décisions seront mises en œuvre dès le 1er novembre 2022, date d'application des nouveaux tarifs de l'énergie.

Je vous remercie encore pour votre implication.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Je vous remercie pour votre soutien dans
cette épreuve collective.*

Bien cordialement.



Le Maire,

Zaroshie BAKHTIARI

